

Limoges , le 5 avril 2019

Sanilea certifiée sur l'intégralité des composantes d'authentification SPEI

Le CNDA (Centre National de Dépôt et d'Agrément) a validé le respect des contraintes techniques par un test réel et a délivré un numéro d'autorisation définitif pour l'utilisation de service en environnement de production dans le cadre de la version 1.04 du SPEI.

Dans le cadre de son Projet Transport, l'Assurance Maladie a développé un télé service de prescription médicale de transport. Le logiciel retenu initialement pour l'expérimentation est une solution Sanilea.

Afin d'améliorer et de simplifier les échanges entre les professionnels de la santé, l'Assurance Maladie a pour objectif de dématérialiser tout le processus de transport de la prescription jusqu'à la facturation (SEFI). Le Service de Prescription Electronique Intégré de Transport (SPEI) permet la saisie numérique de la prescription par le professionnel de santé. C'est Sanilea qui a été retenue pour intégrer le SPEI aux logiciels des prescripteurs à travers une expérimentation menée au côté de la CPAM des Bouches-du-Rhône depuis décembre 2016.

Une volonté commune : simplifier les échanges et permettre l'interconnexion des acteurs de la santé

La dématérialisation du processus de transport est le cœur de métier de Sanilea. « A travers nos logiciels, nous souhaitons permettre aux transporteurs sanitaires et aux prescripteurs de se consacrer pleinement à leurs activités professionnelles en les libérant au maximum des contraintes administratives». Grâce aux bases de données actualisées de l'Assurance Maladie, tous les champs de la prescription sont renseignés minimisant ainsi le risque d'erreurs. Ainsi créée, la prescription est transmise informatiquement à la CPAM. Au final, le traitement de la facturation est optimisée, plus rapide , plus efficace et plus sécurisée grâce à ce 3ème mode d'authentification.

Aujourd'hui Sanilea dispose du 3ème mode d'authentification utilisable dans le cadre du TLSi Etablissement de Santé/SPEI Transport.

Les modalités d'obtention de la mise en conformité passent par un développement prenant en compte les nouvelles spécificités du cahier des charges et le développement d'une application permettant de chiffrer et authentifier les prescriptions transmises à l'Assurance Maladie.



Contact

Alice Buisson, chargée de communication, alice.buisson@sanilea.fr

Fabien Soares, Président, co-fondateur, contact@sanilea.fr

Créée en 2013 par Fabien Soares, Président et David Chiron, Directeur général, Sanilea est une start-up spécialisée dans le développement et l'intégration de systèmes d'informations innovants pour les établissements de santé et les transporteurs sanitaires. Elle développe des solutions simples et efficaces pour la gestion et l'optimisation du transport sanitaire.